

Bulletin Religieux.

LES JESUITES.

La chasse aux Jésuites que poursuit avec une fébrile activité le gouvernement Français (notons qu'une grande partie de la nation Française proteste par son attitude contre les décrets du mois de mars dernier), a su inspirer l'Amérique à protester contre cet acte d'hostilité à la liberté sociale, civile et religieuse.

Entre autres lieux du Canada, la ville de Montréal a protesté avec une énergie de foi religieuse qui l'honore grandement aux yeux du monde catholique.

Voici ce document :

A. M. D. G.

Amende honorable au Sacre-Cœur de Jésus.

Et protestation solennelle des citoyens de Montréal, contre les proscriptions des Ordres religieux du sol de la France, le 29 juin 1880.

O Christ ! Roi du ciel et de la terre, votre père céleste vous a donné les nations en héritage, mais vous avez voulu conquérir le genre humain par les souffrances de la croix ; et c'est par l'amour immense de Votre Cœur Adorable que vous avez voulu régner sur tous les cœurs.

C'est par vous que les Rois règnent ; c'est par vous que les maîtres des empires administrent la justice ; mais vous avez voulu, dans votre divine miséricorde, établir sur les cœurs et les intelligences un règne de douceur et d'amour, le règne d'une mère sur des enfants bien-aimés. C'est pour cela que, de votre cœur adorable, est sortie, avec les dernières gouttes de votre sang divin, votre glorieuse épouse, notre mère, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

O Roi des Nations ! c'est dans les bras de cette mère que, d'après vos admirables décrets, les nations devaient être portées du berceau à la félicité éternelle !

Mais la malice et l'ingratitude d'enfants rebelles les a fait arracher de ces douces étreintes, et déchirer le sein de cette mère bénie.

Par un mystérieux décret de votre éternelle sagesse, vous avez permis, pour l'exaltation de votre nom et la gloire de vos saints,

que l'enfer fit une lutte terrible et incessante à cette Eglise votre divine épouse, et qu'il la frappât au cœur dans ses ordres religieux, qui sont ses enfants les plus chers, afin qu'elle eût avec vous, ô Divin Crucifié ! ce nouveau trait de ressemblance, Vous dont le cœur a été transpercé d'une lance.

Il y a trois mois, le gouvernement d'une nation fille aînée de l'Eglise, notre mère-patrie, nation qui fit jadis l'honneur du nom chrétien, le soldat du nom de Dieu, et durant tant de siècles, l'épée du Christ et la sentinelle du Vatican, a lancé, contre les ordres religieux, un décret de proscription. C'est aujourd'hui que doit être mis à exécution cet odieux décret.

Tout pouvoir vous a été donné dans le ciel et sur la terre, ô Roi des nations ! C'est donc au mépris de votre loi et de votre autorité, qu'aujourd'hui le gouvernement de la République Française, gouvernement qui ne peut avoir aucune autorité à moins qu'elle ne vienne de Vous, frappe l'Eglise au cœur en proscrivant les ordres religieux.

Parmi ces ordres religieux, il en est un, que vous avez voulu, ô notre Divin Maître ! associer plus spécialement, aux douleurs de votre passion et aux ignominies du Calvaire. Vous l'avez baptisé de votre nom, O Jésus ! afin sans doute qu'en lui se vérifiât, d'une manière plus éclatante, cette prédiction sortie de vos lèvres divines :

"Vous serez haïs de tous à cause de mon nom."

O divin Sauveur ! c'est surtout en haine de votre nom que la persécution semble s'acharner plus spécialement, contre la Société de Jésus. C'est parce qu'ils se distinguent parmi les plus ardents et les plus fidèles propagateurs de votre doctrine, que les Jésuites ont été choisis pour être les premières victimes de la proscription.

Cette proscription, c'est une suprême injure à votre nom, ô notre Roi ! Et par cette proscription des ordres religieux, les impies ont de nouveau transpercé Votre Divin Cœur.

Prosternés à vos pieds, ô Rédempteur du genre humain ! nous, les citoyens catholiques de Montréal, faisons à votre Sacré Cœur une amende honorable pour tous ces outrages et pour tous ceux, hélas ! si nombreux ! que vous recevez de tant de peuples, de tant de gouvernements.

Nous déposons à vos pieds, O Jésus ! notre protestation solennelle contre l'acte de proscription, du sol de la France, des Jésuites et des autres ordres religieux. Nous réclamons avec indignation, au nom de la civilisation et de la liberté chrétienne, au nom du droit et de la justice, au nom surtout des droits sacrés de notre Dieu et de son Eglise, contre cette proscription barbare.

O Agneau de Dieu, qui portez les péchés du monde ! le péché est la source de tous les maux. Hélas ! ce sont nos péchés, ce sont